



Kit double rouleau 104 pouces HP

Informations légales

© 2010 Hewlett-Packard Development
Company, L.P.

Première édition

Informations légales

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

HP n'est en aucun cas responsable des éventuelles omissions ou erreurs d'ordre technique ou éditorial contenues dans le présent document.

Sommaire

Garantie mondiale limitée—Kit double rouleau 104 pouces HP	1
A. Extension de la garantie HP	1
B. Limitations de responsabilité	2
C. Législation locale	3

Garantie mondiale limitée—Kit double rouleau 104 pouces HP

Produit HP	Période couverte par la garantie limitée
Kit double rouleau	1 an (à compter de la date d'achat par le client)

A. Extension de la garantie HP

1. Cette garantie limitée Hewlett-Packard (HP) vous octroie, en tant que client final, des droits de garantie limitée explicites de HP, le fabricant. En outre, vous pouvez également bénéficier d'autres droits légaux conformément à la législation applicable ou à l'accord écrit spécifique conclu avec HP.
2. HP vous garantit que le matériel HP spécifié ci-dessus est exempt de vices matériels et de fabrication pendant la période couverte par la garantie limitée indiquée plus haut. La période couverte par la garantie limitée commence à la date de l'achat. Un accusé de réception ou ticket de caisse, qui indique la date d'achat du produit, constitue la preuve de la date d'achat. Une preuve d'achat peut vous être demandée pour pouvoir bénéficier des services fournis dans le cadre de la garantie. Vous pouvez bénéficier du service de garantie conformément aux termes et conditions du présent document si une réparation ou un remplacement de votre produit HP s'avère nécessaire pendant la période couverte par la garantie limitée.
3. La garantie limitée HP ne couvre que les problèmes survenant au cours d'une utilisation normale du produit HP ; elle ne couvre pas les autres problèmes résultant des faits suivants :
 - a. Entretien ou modification inapproprié
 - b. Utilisation d'interface, de substrats, de pièces ou de consommables non fournis ou agréés par HP
 - c. Exploitation en dehors des conditions spécifiées

Les opérations d'entretien de routine du Kit double rouleau 104 pouces, telles que le nettoyage et les services de maintenance préventive (y compris les composants contenus dans les kits de maintenance préventive et les visites de l'ingénieur de service HP), ne sont pas couvertes par la garantie limitée HP.

4. L'utilisation de produits consommables de marque autre que HP ou reconditionnés (encre, tête d'impression ou kit encreur) n'a pas de conséquence sur la garantie ou les contrats d'assistance HP auxquels vous avez souscrit. Cependant, si une panne ou des dégâts causés sur l'imprimante peuvent être attribués à l'utilisation d'une cartouche de marque autre que HP ou reconditionnée, HP facturera au client la réparation de cette panne ou de ces dégâts au tarif standard de la main-d'œuvre et des pièces détachées.

5. En cas de produits HP défectueux, vous bénéficiez des recours exclusifs suivants :
 - a. Pendant la période couverte par la garantie limitée, HP, à son entière discrétion, effectuera des réparations sur site ou remplacera tout matériel ou composant défectueux. Si HP choisit de remplacer un composant, HP vous fournit (i) une pièce de remplacement, en retour de la pièce défectueuse, et (ii) une assistance à distance pour l'installation de la pièce, si nécessaire.
 - b. Dans le cas contraire, si HP n'est pas en mesure de procéder, le cas échéant, à la réparation ou au remplacement d'un produit défectueux couvert par cette garantie, HP remboursera son prix d'achat dans un délai raisonnable après avoir reçu notification du problème.
6. HP n'a aucune obligation de remplacer ni de rembourser le produit, tant que vous n'avez pas renvoyé le matériel ou le composant défectueux. L'ensemble des composants, pièces ou matériels supprimés au titre de cette garantie limitée devient la propriété de HP. Nonobstant ce qui précède, HP peut renoncer à vous obliger à renvoyer le composant, la pièce, le consommable, le support ou le matériel défectueux.
7. Sauf mention contraire et dans toute la mesure permise par la réglementation locale, les produits HP peuvent être fabriqués en utilisant des matériaux neufs, ou des matériaux neufs et utilisés, mais dont les performances et la fiabilité équivalent à des matériaux neufs. HP peut réparer ou remplacer les produits (i) par des produits équivalents aux produits réparés ou remplacés, mais qui peuvent avoir déjà été utilisés ; ou (ii) par un produit équivalent au produit d'origine dont la fabrication a été arrêtée.
8. CETTE GARANTIE LIMITÉE EST VALABLE DANS TOUS LES PAYS ET PEUT ÊTRE APPLIQUÉE DANS TOUS LES PAYS OÙ HP OU SES FOURNISSEURS DE SERVICES AGRÉÉS OFFRENT DES SERVICES DE GARANTIE ET OÙ HP A COMMERCIALISÉ CE PRODUIT, SOUMIS AUX TERMES ET CONDITIONS DÉFINIS DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE. TOUTEFOIS, LA DISPONIBILITÉ DES SERVICES DE GARANTIE ET LE TEMPS DE RÉPONSE PEUVENT VARIER D'UN PAYS À L'AUTRE. HP NE MODIFIERA PAS LA FORME, LES RÉGLAGES, NI LE FONCTIONNEMENT DU PRODUIT POUR QU'IL SOIT EXPLOITÉ DANS UN PAYS DANS LEQUEL IL N'A JAMAIS ÉTÉ CONÇU POUR FONCTIONNER POUR DES RAISONS LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES.
9. Des contrats prévoyant des services supplémentaires peuvent être obtenus auprès des centres de maintenance agréés HP là où le produit HP listé est distribué par HP ou un importateur agréé.
10. DANS LA LIMITE DE LA LÉGISLATION LOCALE, SAUF DISPOSITION EXPRESSE DÉFINIE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, NI HP NI SES FOURNISSEURS TIERS N'OFFRENT QUELQUE AUTRE RECOURS OU GARANTIE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES PRODUITS HP, ET REJETTENT EXPRESSEMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE COMMERCIALISATION, D'ASSURANCE DE QUALITÉ ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.
11. Ces droits de garantie limitée HP sont spécifiques à ce matériel HP. Ils remplacent tous les termes de garantie limitée (excepté ceux négociés séparément sur un accord écrit spécifique avec HP) que l'on peut trouver en ligne, dans la documentation ou les matériaux contenus dans l'emballage de l'imprimante HP.

B. Limitations de responsabilité

DANS LA LIMITE DES LÉGISLATIONS LOCALES, À L'EXCEPTION DES OBLIGATIONS EXPRESSEMENT ÉNONCÉES DANS CETTE GARANTIE, HP ET SES FOURNISSEURS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE QUELQUE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPECIAL, MINEUR OU CONSÉQUENT (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS), QUEL QUE SOIT LE LIEU D'OÙ ÉMANE LA RÉCLAMATION, QU'ELLE SOIT FONDÉE SUR UN CONTRAT OU UN PRÉJUDICE SUBI, OU QUELLE QUE SOIT LA RAISON LÉGALE INVOQUÉE, MÊME SI HP A ÉTÉ AVISÉ DU RISQUE DE CE DOMMAGE.

C. Législation locale

1. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques. Il est également possible que vous ayez des droits supplémentaires, variables aux États-Unis d'un État à l'autre, au Canada d'une province à l'autre et dans le reste du monde d'un pays à l'autre. Vous êtes invité à consulter les lois applicables dans ces États, provinces, pays ou régions pour avoir pleine connaissance de vos droits.
2. Si cette déclaration de garantie entre en conflit avec la législation locale en vigueur, elle est réputée modifiée pour se conformer à ladite législation. **HORMIS DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, LES CONDITIONS DE GARANTIE CONTENUES DANS CETTE GARANTIE, N'EXCLUENT, NE RESTREIGNENT NI NE MODIFIENT LES DROITS STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES À LA VENTE DE CE PRODUIT À VOUS-MÊME, MAIS VIENNENT S'Y AJOUTER.**

Révision : février 2010